



SAMDO Avenir

Association loi 1901 – n°004400529

Siège social : Rue du Barri – Lincel – 04870 ST.MICHEL-L'OBSERVATOIRE – France

Tél. : 04.92.76.68.45 – Mail : samdoavenir@free.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2008

Lieu : Bistrot des Clercs puis Bar Le Boxe-Office à Valence (26 – Drôme)

Présents : André BERTRAND (69), Gérard PERRISSIN (38), Monique TERRAS (07), Annie et Jean-Paul CAPPONE (69), Myriam BEVILLON (26), Pierre SIMON (69), Valérie JORIOT (34), Nicole MASSEL (04), Bruno ICARDI (30).

Secrétaire de séance : Bruno ICARDI

PRESENTATION SOMMAIRE DES PARTICIPANTS

André BERTRAND : premier séjour au Népal projeté en 2008 ; ami de M. et Mme CAPPONE ; intéressé par le projet SAMDO

Annie et Jean-Paul CAPPONE : plusieurs treks au Népal depuis 1992 ; souhaitent s'impliquer au-delà des seuls séjours touristiques

Gérard PERRISSIN : a rencontré Catherine JORIOT et découvert le Népal à l'occasion malheureuse de la disparition de son fils et de trois de ses amis en octobre 2006 dans le massif des Ganesh * ; intéressé par le projet SAMDO

Monique TERRAS : plusieurs treks au Népal depuis 1996 ; intéressée par le projet

Myriam BEVILLON : deux treks au Népal ; émue par l'histoire de Karsang et souhaite de participer pour la première fois à une action humanitaire

Pierre SIMON : représentant de l'association AGIR ABCD ; médecin retraité ayant participé à plusieurs projets médicaux au Népal depuis les années 70

Valérie JORIOT : sœur de Catherine, plusieurs séjours et treks au Népal ; membre fondatrice et trésorière de l'association SAMDO Avenir

Nicole MASSEL : plusieurs treks et séjours au Népal depuis 1996 ; grand attrait pour ce pays, sa population et sa culture ; amie de Catherine, chargée de fonder l'association SAMDO Avenir dont elle est présidente

Bruno ICARDI : quatre treks au Népal depuis 1998 ; ami de Nicole ; souhaite de s'impliquer au-delà des seuls séjours touristiques ; membre fondateur et secrétaire de SAMDO Avenir

* blog de l'association « Revenir du Népal » encore consultable sur internet

ORDRE DU JOUR

I – LE POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Adhésions :

- 32 adhésions au 2 février 2008
- 11 perspectives de parrainage
- Tous les contacts recensés n'ont pas répondu : un second appel à adhésion sera prochainement lancé
- Nécessité d'élargir la liste des contacts (66)

Finances :

- principes budgétaires retenus : les cotisations couvrent les frais de fonctionnement de l'association, inexistants pour l'instant ; les dons et parrainages sont intégralement affectés à l'aide au développement de SAMDO
- trésorerie : 32 adhésions à 10€ = 320€
Dons = 100€ (Nomades) + 200€ (Voyageurs du Monde) + 6.000€ (Association Revenir du Népal) = 6.300€
- versements de dons : demande de versements par voie électronique : d'accord sur le principe mais à voir avec la banque.

Habilitation fiscale :

- contacts préalables avec la Direction des Services Fiscaux des AHP et du Gard : divergences d'interprétation sur les conditions d'habilitation
- demande officielle en attente des statuts de SAMDO BAVISHYA et de la convention de partenariat
- Gérard PERRISSIN se propose de prendre contact avec une association grenobloise de sa connaissance qui bénéficie de cette habilitation pour obtenir des précisions sur la procédure ; Myriam BEVILLON entreprendra de son côté la même démarche

Conseil d'Administration :

- Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration issu de l'assemblée constitutive est en poste pour un an.
- Proposition d'élargissement informel à 6 membres pour faciliter le fonctionnement de l'association (plusieurs adhérents ont manifesté l'intention de participer activement)
- A l'issue de l'assemblée, Annie CAPPONE et Gérard PERRISSIN acceptent d'intégrer le Conseil d'Administration
- Proposition de constituer des commissions géographiques afin de faciliter les rencontres et discussions : à voir en fonction de l'origine géographique des membres
- Proposition de constituer des groupes de travail thématiques : parrainage, école, communication, textile, investissements... Gérard PERRISSIN est intéressé par le groupe « investissements » ; Myriam BEVILLON par le parrainage, l'école, et la communication ; Annie CAPPONE par le projet textile

Logo :

- présentation du logo proposé par Catherine et retenu par les bureaux de SAMDO AVENIR et SAMDO BAVISHYA

Assurance :

- nécessité de souscrire une assurance en responsabilité civile : Nicole s'en charge dans le département du siège de l'association

Réunions téléphoniques :

- idée émise par Myriam BEVILLON qui se renseignera sur les modalités techniques

II – LE POINT SUR L'ASSOCIATION SAMDO BAVISHYA

- Au 20 janvier 2008, l'ONG Samdo Bavishya n'avait toujours pas pu être enregistrée officiellement : il est indispensable que l'association présente 7 membres de nationalité népalaise, et 2 rapports de police font actuellement défaut du fait de l'absence de 2 des membres fondateurs
- Conséquence : pas de compte bancaire ouvert, pas de convention de partenariat
- Néanmoins, Catherine poursuit ses démarches d'évaluation des frais de construction de l'école, de commercialisation des tissus, et de parrainage d'enfants
- Les femmes de SAMDO semblent très impliquées au niveau du projet, et il est en tout état de cause essentiel que la population de SAMDO s'approprie les actions initiées en leur faveur
- Quel sera le financement de l'association ? L'essentiel proviendra certainement de France et de SAMDO Avenir, SAMDO Bavishya apparaissant alors comme le relais technique local de l'association française

III – LE POINT SUR LES PROJETS D'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE SAMDO

Construction de l'école de Samdo :

- La construction de l'école porte sur trois salles de classe et une salle pour l'instituteur ; elle pourra accueillir entre 25 et 30 élèves
- Actuellement, il existe une école dans un état de grand délabrement, et peu souvent ouverte du fait de la défaillance de l'enseignant en poste (un mois par an)
- La construction devrait démarrer au mois de mai prochain pour que l'école soit opérationnelle en septembre ; il faudra interroger Catherine sur les périodes de scolarité
- évaluation des coûts de matériaux, mobiliers, salaires = 523.600 rps = 5.600€ (pour mémoire : 1€ = 93,6 rps) ; beaucoup de matériaux sont récupérés pour alléger le coût de la construction qui ne comprend pas, par ailleurs, les vitrages et les livres scolaires
- le financement des livres et des fournitures scolaires est donc pour l'instant en suspens : il est proposé que SAMDO Avenir procède à ces acquisitions, via SAMDO Bavishya, directement à Katmandou
- le montant des dons déjà perçus par SAMDO Avenir permet de financer l'intégralité de la construction
- Quel instituteur pour la nouvelle école ? Chacun s'accorde à penser qu'un changement d'instituteur s'impose, et cette demande pourrait être exprimée par SAMDO Bavishya au chef de district de Gorkha ; mais aucune négociation ne pourra être entamée avant l'enregistrement officiel de l'association

Projet parrainage écoliers :

- Objectifs : apporter un soutien matériel aux élèves de SAMDO ; impliquer les familles
- frais de scolarité de maternelle à classe 8 : de 69.650 rps (745€) à 116.200 rps (1.242€)
- quelle suite scolaire après SAMDO (3 classes) : Samagaon (3 enfants maximum), Vallée de Katmandou, fondation Dalaï Lama, école privée ? Le budget parrainage diffère selon les perspectives.
- 11 adhérents de SAMDO AVENIR ont manifesté l'intention de parrainer un enfant
- Mais quel type de parrainage ? Individuel ou collectif ? Un débat s'engage : au vu d'expériences similaires (exemple Ecoliers du Monde), le parrainage collectif, au niveau d'une classe voire d'une école, est préférable ; mais la motivation d'un parrainage réside souvent dans la relation particulière à un enfant (point de vue de Myriam BEVILLON notamment) et le parrainage collectif pourrait dissuader plusieurs parrains potentiels. La difficulté de parrainage pour l'ensemble de la scolarité réside dans la lourdeur de gestion et les incertitudes liées au changement d'école et à « déperdition » des effectifs d'une classe à l'autre.

Le parrainage individuel pourrait nuire à la mobilisation des villageois en créant des situations d'iniquité voire de jalousie.

Une solution pourrait consister en un parrainage « mixte » : le financement bénéficie à l'école, mais chaque élève est nommément affecté à un parrain. On rappelle que chaque classe ne devrait comporter que 7 à 8 élèves, ce qui tend à personnaliser un parrainage collectif par classe.

Il est convenu de préciser les modalités et le coût du parrainage avant de lancer cette action.

Projet tissu :

- Plusieurs nouveaux modèles ont été élaborés : Nicole en fait la présentation
- Contacts pris par Catherine avec l'Association Craft Producers (magasin Dukuti à Patan) : problème de tarifs à négocier, mais une réduction du prix d'achat du tissu doit être envisagée pour un prix de vente du produit fini plus attractif ; Gérard PERRISSIN évoque la nécessité d'investissements susceptibles de réduire le coût de production (achat de nouveaux métiers à tisser, couverture hivernale des métiers pour augmenter la production). Mais le problème réside peut être aussi dans l'achat du fil même, et de sa teinture.
En tout état de cause, chacun s'accorde à évoquer un « juste prix », hors conditions de marché, dans un souci de commerce équitable.
- Autre difficulté : les taxes d'exportations élevées. Une négociation est en cours pour bénéficier des prestations d'une autre association exportatrice ; la question de l'exportation du seul tissu pour une production en France de produits finis est également évoquée : dans cette perspective, Myriam BEVILLON se propose de prendre contact avec une école de design de Valenciennes, tandis qu'Annie CAPPONE prendra contact avec une école de tissage lyonnaise.
- commande de tissu pour une exposition « ABM » en mars 2008 à l'initiative de M. Alain BELLIER
- SAMDO Avenir est d'accord pour avancer les frais de commande de tissus

Projet médical :

- Objectif : aider à l'installation pérenne d'un ou plusieurs secouristes pour répondre à la demande de la population de SAMDO en matière de santé (soins de santé primaires)
- contact avec une association canadienne pour le parrainage d'une formation de secouriste

- Problème rencontré : l'absence de médicaments ; Pierre SIMON conseille d'éviter l'envoi de médicaments depuis l'Europe, qui pose souvent des problèmes de respect de prescriptions médicales et de posologies ; mieux vaut privilégier l'approvisionnement local. L'O.M.S. procéderait par ailleurs périodiquement à des distributions gratuites.
- Autre action à mener : la prévention sanitaire en matière d'hygiène et de soins.

Projet de micro-crédits :

- objectif : aider à la création de structures d'accueil des trekkers
- initiative de l'agence NOMADE
- en perspective : développement du « tea shop » de Lakpa
- séminaire international du micro-crédit à Katmandou mi-février, auquel participera Catherine
- l'exemple de COFIDES est cité : établissement bancaire spécialisé dans le micro-crédit en Afrique et en Asie

Projet de partenariat avec AGIR ABCD :

- Pierre SIMON présente l'association : tous ses membres (3.000 environ) sont des personnes retraitées mettant leur savoir et leur expérience à disposition de projets de développement internationaux (50 actions ont ainsi été menées en 2007 par la seule délégation du Rhône) : expertises en projets de solidarité internationale, recherche de financements, aide au montage d'un dossier de financement au titre de la solidarité internationale, suivi financier des projets...
- M. COUTAGNE, responsable de la délégation du Rhône, a rencontré Catherine et le principe d'un partenariat aurait été acté pour assurer le suivi du chantier de construction de l'école
- Proposition de convention de partenariat avec contribution aux frais de gestion (non évalués) : Nicole expose à M. SIMON les termes de son dernier échange téléphonique avec Catherine, et l'informe que la conclusion d'une telle convention est encore prématurée, d'autant que SAMDO Avenir ne peut aujourd'hui supporter les frais induits et ne souhaite pas déléguer à une autre association la gestion financière des projets
- M. SIMON évoque la possibilité d'une réunion avec M. COUTAGNE le 13 mars prochain ; Nicole décline a priori cette invitation mais il est vraisemblable que Catherine aura de nouveaux contacts avec l'association AGIR
- Plusieurs participants s'interrogent sur la possibilité de mobiliser des compétences sur place (pourquoi pas Babu ?) et souhaiteraient obtenir des précisions sur le fondement de la démarche de Catherine, car assurément le suivi du chantier de construction de l'école, par une personne extérieure et étrangère, pose un certain nombre de problèmes d'intendance, outre de compétence et de reconnaissance.

IV – CALENDRIER DES ACTIONS 2008

Au plan administratif :

- adresser les comptes-rendus de SAMDO Bavishya aux membres qui le souhaitent
- adresser des photographies de SAMDO aux membres, par mail
- solliciter l'habilitation fiscale

Au plan de la communication :

- mise à jour des contacts et élargissement de la base actuelle
- élaboration d'une lettre périodique d'informations (bi-annuelle dans un premier temps)
- élaboration d'une lettre de présentation de l'association

Au plan des actions :

- affiner les modalités des parrainages
- trouver des débouchés pour la filière tissus (urgent)
- relancer un appel aux dons
- solliciter les adhérents pour tout projet individuel susceptible de promouvoir l'association, vendre les produits textiles, et récolter des dons (expositions, stands...)

* * *